



La Scam et le Mois du Doc

Invitez un·e documentariste !

Un auteur, une autrice qui vient présenter son film et discuter avec son public, c'est la promesse d'une belle rencontre, d'un riche débat et d'un supplément d'âme à l'issue d'une projection. C'est aussi du travail, qui doit donc être rémunéré.

Pour encourager cette bonne pratique, la Scam propose quelques aides pour des auteurs et autrices qui accompagnent la diffusion de leur documentaire dans le cadre du Mois du Doc... Et elle compte sur les organisateurs de projection pour faire de même !

Le soutien de la Scam

Partenaire de l'opération Mois du Doc, la Scam met en lumière la nécessaire rémunération des auteurs et autrices qui accompagnent la projection de leur film. Cette pratique très courante n'est pas systématiquement rétribuée alors qu'il s'agit d'un temps de travail, qui nécessite en outre une préparation et des déplacements, souvent en soirée....

Désireuse de soutenir la présence du documentaire et des documentaristes sur le territoire et auprès des publics, mais aussi de sensibiliser et d'accompagner les opérateurs, la Scam intervient pour participer au défraiement des cinéastes qui viendront présenter une séance dans le cadre du Mois du Doc, à hauteur de 50 €.

Cette aide de 50€ par cinéaste et par séance est

- réservée aux auteurs et autrices membres de la Scam en Belgique
- conditionnée au fait que la structure d'accueil prendra elle-même en charge le complément du montant de ce défraiement, soit au minimum 50€.

Répartition des aides

30 bourses de 50€ sont offertes, dans la limite de **2 par cinéaste**, et de **2 par structure** organisatrice.

Merci de bien vouloir noter qu'au cas où il y ait davantage de demandes que de bourses disponibles, priorité sera donnée :

- Aux structures et cinéastes n'ayant jamais bénéficié de ce soutien par le passé
- Aux structures plus modestes

Pour cette raison, les aides seront attribuées une fois que toutes les demandes auront été reçues.

En pratique

Vous avez programmé la projection de documentaire(s) d'un·e cinéaste belge dans le cadre du Mois du Doc 2023 ? Vous pouvez demander une aide de la Scam pour l'inviter à présenter son film et/ou à participer à une rencontre.

Vous pouvez envoyer votre demande **par mail** à l'adresse actionculturelle@scam.be, en précisant les informations suivantes :

- Film(s) concerné(s) et le nom du(des) cinéaste(s) ;
- La projection (lieu, date, public ciblé, rencontre...) ;
- Brève présentation de la structure organisatrice ;
- Tout autre élément que vous jugerez utile à l'appréciation de votre demande.

Vos demandes doivent parvenir d'ici au **30 septembre 2023** au plus tard. Elles seront toutes traitées après cette date.